


Reims, le 23 janvier 2009

 <p><b>Centre d'Éducation Populaire et de Sport</b></p> <p><b>CREPS de Reims</b> <b>Marc Bêteille – Responsable de formation</b></p>		aux
Adresse	Route de Bezannes – BP 107 51 054 – Reims CEDEX	
Ligne directe	03.26.79.08.34	<b>Stagiaires potentiels</b> <b>BP Loisirs Tous Publics</b> <b>3ème promotion</b>
Secrétariat	03.26.86.70.12	
Fax	03.26. 79.08.39	
Mél	marc.beteille@jeunesse-sports.gouv.fr	

**Bonjour !**

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'organise une réunion d'information

Sur la prochaine préparation au Brevet Professionnel Loisirs Tous Publics

« Animation, territoires et cadre de vie quotidien » (BP LTP) ; les jeudis

- 12 février prochain
- 12 mars prochain
- ainsi que le 16 avril prochain
- à 17 heures au CREPS de Reims, route de Bezannes

Merci de m'indiquer au moyen du coupon ci-joint si vous souhaitez y participer.

Les informations actualisées sont sur le site [www.creps-reims.jeunesse-sports.fr](http://www.creps-reims.jeunesse-sports.fr)

Pour les 1<sup>ères</sup> informations, reportez vous également à la feuille ci-jointe

Au plaisir de se rencontrer

Marc Bêteille

.....  
**A retourner** par courrier **CREPS BP 107 Reims 51054 CEDEX**  
par fax : **03.26.79.08.39**  
par courrier électronique : **marc.beteille@jeunesse-sports.gouv.fr**

Mme, Mlle, Monsieur, Prénom..... NOM .....

Participera au temps de présentation de la prochaine préparation au Brevet Professionnel Loisirs Tous Publics – cochez l'un des cercles ci-dessous :

- le jeudi 12 février prochain
- le jeudi 12 mars prochain
- le jeudi 16 avril prochain

# Brevet Professionnel loisirs tous publics

« Animation, territoires et cadre de vie quotidien » (BP LTP)

Session 2009 - 2011

## LISTE DES DEMARCHES A EFFECTUER POUR VOUS METTRE SUR LA VOIE DE LA REUSSITE

**1. Pour les moins de 26 ans, il est indispensable que vous preniez rendez-vous avec un conseiller de la mission locale ou bien la PAIO** (Permanence d'accueil, d'information et d'orientation) de votre secteur pour construire votre parcours de formation. Allez-y avec le présent courrier.

### **2. Assurez vos capacités en matière d'animation**

**2.1.** Pour ceux d'entre vous qui sont motivés mais qui n'ont pas ou très peu pratiqué l'animation : contactez une structure [association, maison de quartier, maison pour tous... voir fiche descriptive jointe.] pour :

- observer des activités
- participer à des séances d'animation en vous appuyant sur une passion qui est la votre.

Elle peut être :

- près de chez vous ou bien c'est la structure où vous voudriez vous insérer professionnellement
- pour votre suivi il est indispensable qu'elle soit en Champagne-Ardenne ou le cas échéant dans un des départements limitrophes

**2.2.** Si vous ne le possédez pas mais si vous en avez la possibilité commencez cette année le BAFA, la direction départementale de la jeunesse et des sports peut vous donner des conseils utiles

**2.3.** Si vous avez une pratique dans le domaine de l'accueil de publics, dans le secteur du tourisme ou bien dans le cadre d'une collectivité ou bien d'une activité complémentaire à une exploitation agricole, par exemple... La démarche décrite en 2.1 et 2.2 n'est pas indispensable.

### **3. Assurez-vous du financement de votre formation**

**3.1.** Ces aspects financiers : frais pédagogiques, frais d'hébergement, de déplacement... sont décrits dans la fiche de présentation

**3.2.** Vous avez la possibilité de bénéficier de différentes aides :

**3.2.1.** Pour les salariés un dossier est à monter avec votre employeur : financement par un organisme mutualisateur de fonds (OPCA : Uniformation, Fongecif, etc.). Cela peut également être la demande d'un congé individuel de formation CIF

**3.2.2.** Pour les non salariés :

- Existents des dispositifs d'aide à l'emploi : les contrats de professionnalisation, les contrats aidés...  
A proposer au responsable de votre structure d'accueil.
  - Consultez les sites [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr) - [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (fiches pratiques - formation professionnelle). Utilisez les moteurs de recherche de ces sites
  - Les missions locales, PAIO, directions de la jeunesse et des sports peuvent vous renseigner.

- Le CREPS de Reims est partenaire du Conseil régional ; cette formation sera étudiée en vue de figurer au Programme Régional de Formation Professionnelle. Six à sept (minimum) demandeurs d'emploi bénéficieront de la prise en charge des frais pédagogiques par le Conseil régional
- Si vous avez moins de 30 ans - **Prenez rendez-vous dès que possible** ; le plus tôt ! avec le **correspondant départemental « PAS »** (prononcez passe) de votre **direction départementale de la jeunesse et des sports**.  
Ce correspondant étudiera avec vous la possibilité que le PAS prenne en charge vos frais de formation

#### 4. Dans le même temps assurez-vous d'être accueilli dans une structure pour votre alternance

4.1. Du 14 septembre 2009 au 14 mars 2011 vous serez en apprentissage sur une structure d'accueil, en alternance avec votre formation au CREPS de Reims (pour les salariés dans le domaine de l'animation ou bien de l'accueil de publics ce sera votre employeur).

En prolongement de la démarche décrite au point 2. Contactez une structure où vous voudriez vous insérer professionnellement

Pour cela appuyez vous sur !:

- la fiche descriptive, au paragraphe qui concerne la formation en alternance
- la fiche qui s'adresse à votre structure d'accueil « proposition d'accueillir un stagiaire en alternance »

4.2. Dès que cette démarche aura été effectuée : faites moi parvenir la fiche « proposition d'accueillir un stagiaire en alternance »

En retour, je vous ferai savoir si votre proposition est adaptée à la préparation du Brevet professionnel « loisirs tous publics »

## Contactez-nous pour une formation qualifiante et adaptée !.

### Avec pour partenaires :

- ✓ le Conseil Régional de Champagne-Ardenne - le Conseil Economique et Social de Champagne-Ardenne,
- ✓ la Direction Régionale - les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports de Champagne-Ardenne,
- ✓ le Comité Régional de Randonnée Pédestre – le Comité Régional de Cyclotourisme de Champagne-Ardenne,
- ✓ les Francas de Lorraine et de Ch.-Ardenne, la Fédération Régionale Familles Rurales – Maisons de quartiers, MJC...
- ✓ le Réseau GRAINE : Pédagogia conception, Ligue de l'Enseignement.. ✓Le Comité Régional d'Education à la Santé.
- ✓ le GRETA de Reims. ✓les Structures d'accueil des stagiaires en alternance. ✓Le réseau des missions locales.



# Brevet Professionnel loisirs tous publics

## « Animation, territoires et cadre de vie quotidien » (BP LTP)

Cette formation vise à donner des compétences professionnelles :

- concepteur de projets pédagogiques
- directeur permanent de centres d'accueil collectifs pour jeunes ou bien adultes
- animateur « cadre de vie quotidien » (milieu urbain) ; patrimoine (milieu rural)
- organisateur de loisirs de randonnées pédestres, avec une ouverture sur le cyclotourisme (route et VTT)
- maîtrisant suffisamment la langue anglaise pour accueillir des publics de passage

Le Brevet professionnel - loisirs tous publics :

- débouche sur un emploi en responsabilité directe : encadrer des groupes, conduire, accompagner des projets, diriger un centre d'accueil collectif de mineurs, coordonner un secteur (périscolaire...)

### PUBLIC CONCERNE

#### Conditions

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Soit, être titulaire d'un diplôme de niveau Bac ou d'un diplôme de l'animation socioculturelle (BASE - BAFA - BAFA - BAPAAT)
- Soit, présenter un dossier lors d'un entretien appelé "test de satisfaction aux exigences préalables"
- Les stagiaires devront être en mesure d'effectuer 800 heures minimum d'alternance au sein d'une structure d'accueil

### OBJECTIFS DE FORMATION ET EMPLOIS CIBLES

Qualification finale : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

#### Débouchés possibles :

- L'ensemble des acteurs qui se sont donnés pour mission d'appréhender de manière globale, l'accompagnement social et éducatif en impliquant et le tout public : enfants, jeunes, adultes familles ... en concevant toute action d'animation, en ancrage avec le, les territoires concernés
- Tous les types de territoires sont concernés : urbains, ruraux, rurbains
- Des structures liées à l'accueil des publics (Accueils collectifs de mineurs, VVF...), liées au tourisme et aux loisirs de pleine nature (bases de plein air)...
- Des Collectivités, Communautés de communes, Pays,
- Des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire,
- Des associations en milieu rural, Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative,
- Des entreprises privées : exploitants agricoles impliqués dans le tourisme rural, gîtes ruraux,
- Parcs Naturels Régionaux, Conservatoire des sites, Agences de l'eau...

### CONTENU DE LA FORMATION

Formation en Centre : au CREPS et dans les structures partenaires

- Module de positionnement - 20h



- Module 1 : accueillir et prendre en responsabilité des publics - 62h
- Module 2 : observer et s'impliquer dans le fonctionnement d'une structure d'accueil - 65h
- Module 3 : éducation au territoire, animation de loisirs pédestres ou cyclistes - 240h
- Module 4 : exercer une fonction éducative, animer une séance - 43h
- Module 5 : concevoir, conduire ou accompagner des projets sur un territoire rural - 85h
- Module 6 : maîtriser suffisamment la langue anglaise pour l'accueil en milieu rural - 63h
- Module 7 : diriger un centre de vacances et de loisirs - 128h
- Module 8 : techniques de recherche d'emploi - 24h

**Formation en alternance** : de chaque stagiaire dans sa structure d'accueil

- L'observation puis la participation au fonctionnement d'une structure d'accueil (sur une période de 18 mois) - L'encadrement de groupes en pleine autonomie à partir de mars 2010
- La direction d'un accueil de loisirs (ou séjour de vacances) à partir de juillet 2010
- La conception, conduite et évaluation d'une action d'animation sur trois mois à partir de juil.-2010

## CALENDRIER

**Dates de la formation** : du 14 septembre 2009 à 14 mars 2011

**Volume horaire global** : 1 530h minimum

- 730h en centre (CREPS et différents sites de la région)
- 800h minimum en structure d'accueil

**Déroulement de la formation** : 20 semaines de formation en centre,  
27 semaines minimum en alternance avec une structure d'accueil

## SELECTION

**Date des épreuves de sélection (sous réserve de modifications)** :

- Dépôt du dossier d'inscription complet avant le 30 avril 2009
- Test de satisfaction aux exigences préalables : le 18 mai 2009
- Epreuves de sélection : les 28 et 29 mai 2009

**Nature et modalités des épreuves** :

- Vérifier les motivations et l'expérience antérieure du candidat, en appui sur une épreuve écrite et un entretien - vérifier que le candidat possède quelques bases en anglais qui lui permettront de progresser.

## NOMBRE DE PLACES

15 à 25 places ouvertes également à des stagiaires issus de la validation des acquis d'expérience (VAE)



## MODALITES D'EVALUATION ET CERTIFICATION

- 7 groupes d'épreuves ou « situations d'évaluations certificatives » organisent la validation de 10 unités capitalisables ou « UC ».

## ASPECTS FINANCIERS

**Frais d'inscription et de formation : Inscriptions : 100,00 euros**

**Formation : 6 648,00 euros**

- différents dispositifs permettent une prise en charge financière - Contactez le CREPS
- ce projet sera étudié en vue de figurer au Programme Régional de Formation Professionnelle

### Hébergement et restauration

- ☞ 14 semaines au CREPS voir disponibilités avec le service accueil (03 26 86 70 10)
- ☞ 6 semaines sur différents sites de la Champagne-Ardenne (prévoir 160 euros par semaine)

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

**Marc BÉTEILLE - Conseiller d'Éducation Populaire et de Jeunesse**

## INSCRIPTIONS

Dossier indisponible pour le moment - Veuillez remplir la fiche de demande de dossier d'inscription disponible sur le site du CREPS.

Pour plus de renseignements,

- Réunions d'information au CREPS de Reims les jeudis 12 février, 12 mars et 16 avril - 17 heures
- Adresse du responsable de formation : [marc.beteille@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:marc.beteille@jeunesse-sports.gouv.fr)



**Brevet Professionnel loisirs tous publics**  
« Animation, territoires et cadre de vie quotidien » (BP LTP)  
**Session 2009 - 2011**

**PROPOSITION D'ACCUEILLIR UN STAGIAIRE EN ALTERNANCE**  
*Imprimé destiné à un employeur susceptible d'accueillir un stagiaire.*

➔ (à retourner au CREPS de Reims – secrétariat des formations - BP 107 – 51054 Reims CEDEX) – fax. 03.26.79.08.39

**Je soussigné(e),**

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Prénom..... NOM..... Qualité :.....

**Nom de la STRUCTURE** .....

Adresse complète :.....

Tél. fixe :..... Télécopie :.....

Tél. portable :..... Mél. :.....

**Déclare être intéressé(e) par l'accueil d'un stagiaire en formation Brevet professionnel loisirs tous publics du 14 septembre 2009 au 14 mars 2011**

- NOM du tuteur que vous proposez : ..... Fonctions actuelles : .....
- NOM du stagiaire (éventuellement) : ..... Prénom : .....
- J'envisage de poursuivre cet accueil par la création d'un poste       oui       non

**Demande à recevoir un dossier d'inscription à destination d'un candidat potentiel**

**Merci de votre contribution** - *Vous avez la possibilité d'apporter toute précision jugée utile au verso de ce document.*

à ....., le ..... **Cachet et signature du responsable de la structure**